



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 46153

## Texte de la question

M. Joël Giraud souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le projet de réforme de la permanence de soins. Certains acteurs du secteur médical, comme SOS Médecins, dénoncent les conséquences de ce projet de décret sur la qualité des soins pour nos concitoyens. En effet, ce décret aboutirait à un dispositif irréaliste qui fonctionnerait mal : engorgement du centre de régulation unique, non-remboursement des indemnités de nuit ou de week-end pour les patients ne passant pas par ce centre... Le risque d'une médecine à deux vitesses serait important créant ainsi une atteinte au principe de l'égalité des soins. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Joël Giraud](#)

**Circonscription :** Hautes-Alpes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46153

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 août 2004, page 6738

**Question retirée le :** 14 septembre 2004 (Retrait pour cause de question identique)